Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260323-D202603012-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	18
Absents	1
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 16/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/03/012

Séance du 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, GUERIN Françoise, PETIT Emmanuelle, FILATRE Renée, JAMIN Lydie, ROUAULT Aurélie, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle et messieurs LEFEUVRE Alain, GUERIN Didier, HAUPAS Patrick, DANION Stéphane, DESSA Julien, ROLLAND Aurélien, LANNUZEL Pierre-Yves, MOINERAIS Marc conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur Evan PERRIN.

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur Evan PERRIN à monsieur Didier GUERIN.

DELIBERATION 2026/03/012 : ELECTIONS- INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : **Renée FILATRE** ;

CONTEXTE : *la désignation d'un secrétaire de séance est une obligation légale. Tout comme la vérification du quorum*

Vu l'article L2121-15 du CGCT ;

Vu l'article L2121-17 du CGCT ;

Considérant qu'un conseil municipal se doit d'avoir un secrétaire de séance ;

Considérant que le conseil municipal ne peut délibérer sans que le quorum n'ai été vérifié.

Considérant la liste des conseillers municipaux comme suit (pour vérification du quorum) :

- LEFEUVRE Alain
- DESMARS Claire
- GUERIN Didier
- PAQUERIAUD Marie-Laure
- HAUPAS Patrick
- GUERIN Françoise
- DANION Stéphane
- PETIT Emmanuelle
- DESSA Julien
- FILATRE Renée
- ROLLAND Aurélien
- JAMIN Lydie
- LANNUZEL Pierre-Yves

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20260323-D202603012-DE

- ROUAULT Aurélie
- PERRIN Evan
- GERNIGON Christèle
- SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne
- MOINERAIS Marc
- MERCIER Gaëlle

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

DESIGNE Julien DESSA comme secrétaire de séance.

Article 2 :

CONSTATE l'installation du nouveau conseil municipal.

La présidente de séance,
Renée FILATRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Julien DESSA